

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 13 AVRIL 2021

Commune de Champignol-lez-Mondeville

Le **13 avril 2021**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, à salle des fêtes, à 18 heures, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

Présents : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Maria **PERTEGA**, Pascal **FRICOT**, Bernard **DUMONT**, Alexandre **ANTOINE**, Sylvie **BERGERE**, Sébastien **HARTZ** et Christophe **PRIOUX**.

Absents excusés : Jean-Christophe **JEANDON**, Florian **PIELTIN**, Sandrine **DORÉ** (pouvoir à Alexandre **ANTOINE**)

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Maria **PERTEGA** comme secrétaire de séance.

VOTE DU COMPTE DE GESTION LOTISSEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête le compte de gestion du lotissement dressé, pour l'exercice 2020, par le trésorier, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT « LES GENTIANES »

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'année 2020 du lotissement comme suit :

- Investissement : - 200 607.60 €
- Fonctionnement : + 196 435.02 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 LOTISSEMENT « LES GENTIANES »

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2020 du lotissement « Les Gentianes » comme suit :

- Fonctionnement dépenses : 66 918.00 €
- Fonctionnement recettes : 215 959.00 €

- Investissement dépenses : 229 670.00 €
- Investissement recettes : 229 670.00 €

VOTE DU COMPTE DE GESTION COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2020, par le trésorier, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'année 2020 de la commune comme suit :

- Investissement : + 38 849.28 €
- Fonctionnement : + 254 873.05 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2021 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 762 168.00 €
- Investissement : 391 707.00 €

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal est informé :

- Du devis d'arbustes pour la place Leclerc et la rue du Maréchal de Beurnonville,
- Du renouvellement du concours des maisons fleuries,

- Du maintien des élections départementales et régionales,
- De la proposition avec acceptation d'éco-pâturage sur diverses parcelles communales,
- De l'obtention d'une dotation de soutien à l'investissement local pour l'aménagement autour de la chapelle

La séance est levée à 19 h 35.

Fabrice ANTOINE
Maire de Champignol-lez-Mondeville